



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 4.1 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Douzième session ordinaire

Rome, 19 - 23 octobre 2009

ÉTABLISSEMENT DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 - 6
II. PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE	7 - 18
III. EXAMEN DU PROJET DE DEUXIÈME RAPPORT PAR LE GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE	19 - 22
IV. ORIENTATIONS DEMANDÉES	23

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

I. INTRODUCTION

1. Le premier *Rapport sur l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* a été présenté à la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques, qui s'est tenue à Leipzig (Allemagne), en 1996. La Conférence a accueilli favorablement ce Rapport qui représente la première évaluation complète, à l'échelle mondiale, de la situation en matière de conservation et d'utilisation des ressources phylogénétiques. Les conclusions de la Conférence technique internationale ont été saluées par le Conseil¹ et la Conférence² de la FAO ainsi que par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.³ La version complète de *l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* a été publiée par la FAO en 1998.

2. À sa huitième session ordinaire, la Commission a réaffirmé que la FAO devrait périodiquement évaluer l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde afin de faciliter l'analyse de l'évolution des besoins et des insuffisances et de contribuer à la mise à jour du *Plan d'action mondial* à évolution continue. Il a été convenu que l'établissement d'un *deuxième Rapport sur l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (le deuxième Rapport)* et la mise à jour du *Plan d'action mondial* seraient examinés par la Commission une fois achevées les négociations relatives à la révision de l'Engagement international.⁴ Le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité international) a été adopté par la Conférence de la FAO en 2001. Son article 17.3 invite les Parties contractantes à coopérer avec la Commission à la réévaluation périodique de l'état des ressources phylogénétiques dans le monde afin de faciliter la mise à jour du *Plan d'action mondial* à évolution continue.

3. À sa neuvième session ordinaire, la Commission est convenue que l'élaboration du *Deuxième Rapport*⁵ devrait se poursuivre, soulignant que le processus d'établissement devrait être pleinement intégré dans le suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Elle est également convenue que la priorité devrait être accordée à la mise à jour du Rapport, l'accent étant mis, autant que possible, sur les changements survenus. Les études thématiques proposées seraient réalisées dans la mesure où les ressources le permettraient.⁶

4. À sa dixième session ordinaire, la Commission a examiné les progrès accomplis dans l'établissement du *deuxième Rapport*⁷ et a encouragé les Membres et les organisations compétentes, telles que Bioversity International à participer au processus d'établissement. Elle a également demandé aux pays donateurs et aux organisations internationales d'apporter leur concours, en fournissant les ressources financières nécessaires à la participation pleine et entière de l'ensemble des pays, à l'élaboration du *deuxième Rapport*, y compris le suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*.⁸

5. À sa onzième session ordinaire, la Commission a fait le point sur les progrès accomplis dans l'établissement du *deuxième Rapport*⁹ et noté que ce rapport devrait être un document de haute qualité permettant d'identifier les principaux besoins et insuffisances afin de fournir des bases solides pour l'actualisation du *Plan d'action mondial* à évolution continue. La Commission est aussi convenue de la nécessité d'actualiser le *deuxième Rapport* avec les meilleures données et informations disponibles, dont les rapports nationaux, les processus de collecte d'informations et

¹ CL 111/REP, Résolution 1/111.

² C 1997/REP, Résolution 1/97.

³ UNEP/CBD/COP/DEC/V/5.

⁴ CGRFA-8/99/REP, paragraphe 19.

⁵ CGRFA-9/02/08

⁶ CGRFA-9/02/REP, paragraphe 20.

⁷ CGRFA-10/04/5 Add.1.

⁸ CGRFA-10/04/REP, paragraphes 22-23.

⁹ CGRFA-10/04/5 Add.1.

les études thématiques, en assurant la participation la plus large possible des pays et en privilégiant les changements survenus depuis 1996. La Commission a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) de présider à la mise au point du projet de *deuxième Rapport* et a recommandé à la FAO de soumettre ce projet de *deuxième Rapport* à la douzième session ordinaire de la Commission en 2009, afin que celle-ci en établisse la version définitive.¹⁰

6. Le présent document fournit des informations sur l'élaboration du projet de *deuxième Rapport*. Après un rappel du contexte et de l'historique de ce processus, il expose les différentes étapes suivies pour son établissement et résume les suggestions et observations formulées par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture qui a examiné le projet de *deuxième Rapport* à sa quatrième session, en juillet 2009. S'appuyant sur les observations et suggestions formulées par le Groupe de travail et ses membres, la FAO a examiné et révisé ce projet. Le *deuxième Rapport* révisé est communiqué dans le document intitulé '*projet de deuxième Rapport sur l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde - version définitive*'.¹¹

II. PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

7. En raison principalement de contraintes financières, l'établissement du projet de *deuxième Rapport* s'est étalée sur une période plus longue (2004-2009) qu'initialement prévue. Pour autant, le processus d'établissement du projet a bénéficié de son intégration dans la nouvelle approche de suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*. Entre 2004 et 2008, les gouvernements du Canada, de l'Espagne, de l'Italie, du Japon, de la Norvège et des Pays-Bas ont fourni des ressources pour la mise en oeuvre de la nouvelle démarche de suivi dans des pays en développement des régions Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes. L'établissement du projet de *deuxième Rapport* a également mis à profit les ressources extrabudgétaires reçues pour les enquêtes sur la sélection variétale qui ont été menées entre 2006 et 2008. En outre, la FAO a contribué, au titre de son budget ordinaire, à l'élaboration des rapports nationaux et du projet de *deuxième Rapport*.

Élaboration des rapports nationaux

8. Les rapports nationaux ont été la principale source d'information sur la situation et les tendances en matière de conservation et d'utilisation des ressources phylogénétiques au niveau national. D'autres sources d'information ont été utilisées comme la littérature scientifique, les études thématiques et d'autres publications techniques pertinentes. Durant tout le processus d'établissement, la FAO a veillé à la haute qualité des données et fait en sorte que le processus soit participatif et engagé par les pays et qu'il fasse participer les organisations internationales compétentes. La présente section donne une brève description des principales tâches entreprises au cours du processus d'établissement.

9. Les rapports nationaux ont été élaborés à partir des Lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux adoptées par la Commission et publiées en 2005¹². Les lignes directrices répondent à trois objectifs importants et interconnectés, à savoir:

- Aider les pays à entreprendre une évaluation stratégique de leurs ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture qui serve de base pour la planification et la gestion au niveau national;
- Intégrer l'établissement du projet de *deuxième Rapport* à la nouvelle démarche de suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*;

¹⁰ CGRFA-11/07/Report, paragraphe 41.

¹¹ CGRFA-12/09/Inf.7.

¹² CGRFA/WG-PGR-3/05/Inf.5

- Fournir un cadre commun aux pays pour qu'ils puissent rendre compte de l'état de leurs ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que des activités, besoins et priorités de gestion et pour obtenir une évaluation à l'échelle mondiale.

10. En 2006, afin de rationaliser le processus d'établissement du *deuxième Rapport* dans le cadre de la nouvelle approche de suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, la FAO a invité les pays à entreprendre ces activités et à désigner un chargé de liaison national ou à confirmer sa nomination. Des communications de suivi ont été envoyées pour demander aux pays de transmettre leur rapport national afin de faciliter l'établissement en temps voulu du *deuxième Rapport*. Plusieurs ateliers techniques ont également été organisés et des informations utiles ont été transmises aux parties prenantes.¹³

11. La FAO a reçu les premiers rapports nationaux en 2006. La majorité des rapports nationaux ont été reçus en 2008. A l'heure de la finalisation du présent document (1^{er} août 2009), 109 rapports de pays étaient parvenus au Secrétariat. Trois sont arrivés trop tard pour être pris en considération pour le premier projet de *deuxième Rapport* présenté au Groupe de travail technique intergouvernemental en juillet 2009. La plupart des rapports nationaux ont été fournis dans leur version définitive et peuvent être consultés en ligne;¹⁴ quelque uns ont été transmis sous forme de projets finaux. Un petit nombre de ceux qui avaient été présentés en 2006 ont été actualisés en 2008, avec des informations nouvelles complémentaires. Le *Tableau 1* indique la répartition géographique des rapports nationaux reçus par la FAO en vue de l'établissement du *deuxième Rapport*.

Tableau 1: Répartition régionale des rapports nationaux reçus par la FAO en vue de l'établissement du deuxième Rapport	
Région¹⁵	Rapports nationaux
Afrique ¹⁶	22
Amériques ¹⁷	22
Asie-Pacifique ¹⁸	19
Europe ¹⁹	29
Proche-Orient ²⁰	17
Total	109

¹³ CGRFA/WG-PGR-3/05/Rep Appendice D

¹⁴ Voir <http://www.fao.org/agriculture/crops/core-themes/theme/seeds-pgr/sow/en/>

¹⁵ La répartition régionale des pays qui figure dans le premier Rapport a été conservée pour le deuxième Rapport dans un souci de cohérence et aux fins de comparaison

¹⁶ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Djibouti, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Togo, Zambie et Zimbabwe.

¹⁷ Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

¹⁸ Bangladesh, Chine, Fidji, Îles Cook, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.

¹⁹ Albanie, Allemagne, Arménie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse et Ukraine.

²⁰ Afghanistan, Algérie, Azerbaïdjan, Chypre, Égypte, Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Maroc, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Tadjikistan, Turquie et Yémen.

Mécanismes nationaux d'échange d'informations et Système mondial d'information et d'alerte rapide (WIEWS) sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

12. La mise en œuvre de la nouvelle démarche de suivi a entraîné la création de mécanismes nationaux d'échange d'informations qui fournissent des données exhaustives sur l'ensemble des 20 domaines d'activité prioritaires du *Plan d'action mondial*. Une soixantaine de rapports nationaux ont bénéficié de la mise en œuvre de cette nouvelle démarche. Les données obtenues au moyen de ces mécanismes nationaux d'échange d'informations ont été utilisées pour l'analyse des tendances régionales et mondiales, l'assurance qualité et l'identification des priorités et besoins du secteur des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

13. Avec la coopération de Bioversity International, la FAO a fourni une assistance technique pour la mise en place des mécanismes nationaux d'échange d'informations et la préparation des rapports nationaux.

14. Une enquête mondiale en vue de la mise à jour du système WIEWS a été réalisée en 2008 dans les pays qui n'avaient pas établi de mécanisme national d'échange d'informations. Les résultats de l'enquête ont été utilisés pour compléter les informations données dans les rapports nationaux et au moyen des mécanismes nationaux d'échange d'informations. Ces résultats se sont révélés particulièrement utiles en ce qu'ils ont permis d'élargir la portée de l'analyse globale, en incluant des informations venant de pays qui n'avaient pas communiqué de rapport national.

Collecte d'informations auprès des centres du GCRAI et d'autres organisations

15. Pour que le projet de *deuxième Rapport* reflète bien le rôle et les contributions des banques de gènes du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), un bref questionnaire de collecte d'informations a été distribué à ces institutions en 2008. La FAO a également reçu des contributions de divers partenaires, dont Bioversity international, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et le Secrétariat du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que d'autres organisations internationales compétentes.

Études thématiques de référence

16. À sa dixième session ordinaire, la Commission a approuvé une liste d'études thématiques de référence sur certains sujets traités dans le projet de *deuxième Rapport*.²¹ Avec la collaboration de plusieurs partenaires, dont les centres du GCRAI, la FAO a effectué un certain nombre d'études thématiques qu'elle a utilisées comme source d'information pour l'établissement du projet de *deuxième Rapport*. Ces études sont actuellement en cours de finalisation et seront disponibles dès que possible.

Consultations régionales

17. À sa onzième session ordinaire, la Commission, a noté que le projet de *deuxième Rapport* devrait être un document de haute qualité, comportant une analyse à la fois régionale et mondiale. En 2008, la FAO a obtenu les fonds nécessaires pour organiser deux consultations régionales sur la situation et les tendances en matière de conservation et d'utilisation des ressources phylogénétiques. Ces consultations ont apporté des indications précieuses pour étoffer la dimension régionale des questions traitées dans les divers chapitres du projet de *deuxième Rapport*.²²

²¹ CGRFA-10/04/REP, par. 23.

²² CGRFA/WG-PGR-4/09/Inf.3

Examen préalable du projet de deuxième Rapport

18. Pour la finalisation du projet de *deuxième Rapport*, la FAO a convoqué une réunion technique d'experts pour assurer la cohérence, la qualité et l'exactitude des données y figurant, avant que le projet ne soit examiné par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.²³

III. EXAMEN DU PROJET DE DEUXIÈME RAPPORT PAR LE GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

19. À sa quatrième session, le Groupe de travail a affirmé, en examinant le *projet de deuxième Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*²⁴ qu'il s'agissait d'un document de haute qualité décrivant les principaux faits nouveaux survenus depuis la publication du premier *Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.²⁵ Il a noté avec satisfaction le processus participatif effectivement suivi pour sa préparation. Le Groupe de travail a également salué le soutien financier apporté par les gouvernements du Canada, de l'Espagne, de l'Italie, du Japon, de la Norvège et des Pays-Bas, ainsi que par la FAO au cours du processus de préparation.

20. Le Groupe de travail a procédé à l'examen approfondi du projet de *deuxième Rapport*, et a formulé des observations et suggestions circonstanciées en vue de son amélioration. Il a demandé à la FAO de prendre en compte ses observations détaillées de façon que le projet de *deuxième Rapport* puisse être finalisé à la prochaine session de la Commission et d'envisager la rédaction d'une note de synthèse qui y serait intégrée et qui mettrait en évidence les principales constatations et conclusions du rapport ainsi que les besoins et les lacunes à combler. Il a demandé par ailleurs à la FAO d'examiner les propositions supplémentaires concernant le projet de *deuxième Rapport* que formuleraient les membres du Groupe de travail jusqu'au 14 août 2009 et de les prendre en compte pour la révision du *projet*.

21. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission approuve, à sa douzième session ordinaire, le *deuxième Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* en tant qu'enquête sur ce secteur faisant autorité; et qu'elle utilise ce *deuxième Rapport* pour actualiser le *Plan d'action mondial* à évolution continue. Elle a recommandé en outre que la Commission invite la FAO à diffuser largement le *deuxième Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* dans toutes ses langues officielles.

22. Le projet de *deuxième Rapport*, révisé par la FAO à partir des observations et suggestions reçues, est transmis dans le document intitulé *Projet du deuxième Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde - version définitive*.²⁶

²³ CGRFA/WG-PGR-4/09/Inf.2

²⁴ CGRFA/WG-PGR-4/09/Inf.1.

²⁵ CGRFA-12/09/7, paragraphe 12.

²⁶ CGRFA-12/09/Inf.7.

IV. ORIENTATIONS DEMANDÉES

23. La Commission pourra souhaiter:
- i) Approuver le *deuxième Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* en tant qu'évaluation de ce secteur faisant autorité;
 - ii) Inviter la FAO à publier le *deuxième Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*; et
 - iii) Inviter les gouvernements et les donateurs à fournir les ressources financières nécessaires à la traduction et à la publication du rapport.